COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du lundi 24 février 2025



Président : M. FOPPIANI

Présents: Mme GUILIANI - M. MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,

- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
- Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre
- L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
- Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
- La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

D1

28352058: CHEVILLY LARUE ELAN 1/CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 01/03/2025 à 11h

Accord des deux clubs via Footclubs en date du 22/02/2025 (changement de date, d'horaire et de gymnase pour disputer la rencontre le 28/02/2025 à 21h au gymnase DERICBOURG)
La Commission valide la demande.

28352076: CHEVILLY LARUE ELAN 1/VILLENEUVE ABLON US 1 Futsal D1 du 15/03/2025 à 11h

Accord des deux clubs via Footclubs en date du 06/02/2025 (changement de date, d'horaire et de gymnase pour disputer la rencontre le 14/03/2025 à 21h au gymnase DERICBOURG)

La Commission valide la demande.

MATCHS REMIS

28352056: MAISONS-ALFORT FC 1 / C'NOUES 2 Futsal D1 du 27/01/2025 reporté au 24/02/2025 - résultat 3-7

29989909 : B2M FUTSAL 2 / CHAMPIGNY CF 1 C VDM Futsal du 01/03/25 reporté au 26/02/2025

COUPE DU VAL DE MARNE FUTSAL

Calendrier prévisionnel des tours :

Tour n°2 (8e) : du 24 février au 02 mars 2025.

Tour n°3 (1/4) : du 24 au 30 mars 2025. Tirage des ¼ et ½ sera effectué le lundi 10 mars 2025

Tour n°4 (1/2) : du 21 au 27 avril 2025. Tour n°5 (Finale) : du 26 mai au 01 juin 2025

Liste des matchs des 16ème à disputer :

Match N°5 : 29970399 - KB FUTSAL 2 /<u>VSG FUTSAL 1</u> le 22/02/2025 - résultat 4-5

Match N°9: 29989909 - B2M FUTSAL 2 / CHAMPIGNY CF 1 le 26/02/2025 CHAMPIGNY CF qualifié en Coupe

Nationale

Priorité aux rencontres de championnat ou de coupes de Ligue programmées à ces dates.

TIRAGES 8èmes de Finale COUPE VDM FUTSAL

 Match N°1: B2M FUTSAL 1/B2M FUTSAL 3
 le 01/03/2025

 Match n°2: VITRY ASC 1/VITRY ASC 3
 le 01/03/2025

 Match N°3: CHEVILLY EL 1/ CHEVILLY EL 2
 le 01/03/2025

Match N°4: VSG FUTSAL 2/VSG FUTSAL 1 le 28/03/2025 - FORFAIT

Match N°5: BOISSY UJ 1/CRETEIL FUTSAL US 1 le 01/03/2025 Match N°6: RUNGIS US 1/VITRY ASC 2 le 28/02/2025

Match N°7: C'NOUES 2/B2M FUTSAL 2 ou CHAMPIGNY CF 1 le 01/03/2025 (se joue le 26/02)

Match N°7 à reporter si victoire de CHAMPIGNY CF qualifié en coupe Nationale Futsal à jouer en semaine la semaine

précédente.

EXEMPT: HAY LES ROSES AS 1

N° 53193506 - Match N°4 : VSG FUTSAL 2/VSG FUTSAL 1 le 28/03/2025

Courriel de VSG Futsal du 23/02/2024, informant du forfait avisé de l'équipe VSG FUTSAL 2 en 8ème de finale de la Coupe du Val de Marne Futsal. VSG Futsal 1 qualifié pour la suite de l'épreuve.

Liste des équipes qualifiées pour les 1/4ème de finale:

-VSG FUTSAL 1 – HAY LES ROSES AS 1

FMI ou Feuilles de match manquantes

Après 2 appels de feuille de match – Match perdu par pénalité au club recevant (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

[Rappel RSG 94] 44.2 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1er Appel de Feuille de Match:

28352066 : CHEVILLY LARUE ELAN 1/ CITOYEN DU MONDE 1 Futsal D1 du 15/02/2025 28385730 : VITRY ASC 2 / KB FUTSAL 3 Futsal D2 du 14/02/2025 (rapport arbitre)